

1 – **CA du 22/04/06.**

- Approbation du compte-rendu.
- Complément d'information :
  - situation du collège Al-Kindi. A ce jour, pas d'accord de contrat dans l'immédiat.

2 – **Etat de l'avancement des commissions mises en place par le CODIEC.**

2.1. La culture et le patrimoine religieux.

Départ difficile par manque de participants. A relancer.

2.2. L'éducation affective et sexuelle.

Première rencontre le 5 mai entre les représentants des différents partenaires éducatifs de l'Enseignement Privé. Réflexion sur les propositions possibles à faire aux établissements en fonction des orientations de l'Education Nationale (3h/an consacrées à l'éducation à la sexualité : cf. B.O.) et des orientations de l'Enseignement Catholique sur le sujet.

2.3. L'accueil de la petite enfance.

Concevoir un projet spécifique susceptible de servir de base aux établissements. Fonctionnement de la commission dès la rentrée prochaine.

2.4. Le projet diocésain.

Réflexion sur les critères d'évaluation à proposer aux établissements :

- Obtenir un « état des lieux » en créant un document permettant aux établissements de faire mention de leurs initiatives susceptibles d'être des éléments d'un « fond de ressources », percevoir les manques, estimer l'évolution des tendances sur les pistes susceptibles d'être suivies. Diffusion (prévue) en septembre 2009, retour (souhaité) en décembre.

3 – **Questions diverses.**

4.1. Assises nationales.

2009 : année du cinquantenaire de la loi Debré.

Thème des assises 2009-2010 : « Ecole privée, école de la liberté » :

- éducation des jeunes à la liberté ;
- enseignement privé : des espaces de liberté ...

4.2. Lycées.

La réforme des lycées proposée ayant été abandonnée, chaque lycée pouvait se déclarer en expérimentation. Sur 14 propositions au niveau académique, 2 ont été retenus : Saint Louis-Saint Bruno sur Lyon et Saint Pierre sur Bourg-en-Bresse.

4.3. Calendrier des réunions prochaines du CA du CODIEC

Six réunions sont programmées pour la prochaine année scolaire.

Ce compte-rendu devra être définitivement approuvé lors de la prochaine réunion (29 septembre)